



**HAL**  
open science

## Photographier la prison

Andrea Eichenberger, Gayet-Viaud Carole, Valérie Icard

► **To cite this version:**

Andrea Eichenberger, Gayet-Viaud Carole, Valérie Icard. Photographier la prison. Métropolitiques, 2019. <hal-02904057>

**HAL Id: hal-02904057**

**<https://hal.science/hal-02904057v1>**

Submitted on 21 Jul 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

## Photographier la prison

Andrea Eichenberger, avec Carole Gayet-Viaud et Valérie Icard

### Dossier : Architecture carcérale et sens de la peine : formes et usages contemporains de la prison

*Les photographies présentées ici ont été prises par Andrea Eichenberger dans l'ancienne maison d'arrêt pour hommes et femmes de Beauvais, durant sa dernière année de fonctionnement, puis après sa fermeture. Situé au centre de la ville, l'établissement avait été une prison de l'évêché sous l'Ancien Régime, puis un hospice entre 1813 et 1819, et enfin une prison départementale à partir de 1858. Fermée en 2015, elle a été remplacée par un établissement neuf construit en périphérie.*

Les photographies présentées ici sont issues d'un projet<sup>1</sup> initié par Isabelle Marseille, psychologue de l'Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie (ANPAA) exerçant auprès des détenu·e·s de Beauvais depuis plus d'une dizaine d'années. L'objectif était de laisser une trace des expériences de vie des personnes incarcérées et de travail du personnel, au-delà de la fermeture des lieux. L'ambition de départ était de réaliser une série de portraits de cet ensemble pluriel d'usagers des lieux. Mais, comme on le remarque rapidement à la vue des photographies, aucun visage n'apparaît sur les clichés. Une interdiction de photographier les visages des personnes détenues a été opposée par l'administration pénitentiaire locale, indépendamment de l'accord des premières concernées. Cette contrainte témoigne déjà des multiples privations que recouvre la peine d'enfermement contemporaine, qui ne se limite pas à la seule privation d'aller et de venir.

### Montrer les espaces vécus de la prison

La série photographique donne à voir et rend sensible le rapport au temps et à l'espace, qui contribue à forger l'expérience de la prison. Le souci n'est pas de viser une description exhaustive des lieux, des choses et des conditions de vie, mais plutôt de constituer un objet qui ait sa propre autonomie. L'approche n'est pas didactique, mais délibérément minimaliste : aucune légende ne guide le lecteur ni ne lui explique ce qu'il doit voir ou percevoir. Cette économie informative vise à mettre l'accent sur des atmosphères et des sensations. Ces images permettent de percevoir des aspects de l'expérience et de la matérialité carcérales qui diffèrent des comptes rendus proposés par les sciences sociales, et les complètent à certains égards.

---

<sup>1</sup> Ils ont donné lieu à la parution d'un ouvrage : A. Eichenberger, I. Marseille et D. Dormois, *Les Mille Briques*, Montreuil-sur-Brèche, Diaphanes Éditions, 2018. Le projet a été réalisé dans le cadre d'une résidence Diaphane-Pôle photographique en Hauts-de-France.

## **Approche de la photographie et rapport aux sujets photographiés**

Inspirées de l'approche développée par le groupe du Sensory Ethnography Lab de l'université d'Harvard, qui « attire l'attention sur les nombreuses dimensions du monde, animées et inanimées, qui peuvent difficilement être rendues avec des mots<sup>2</sup> », ces photos ne se limitent donc pas à un travail documentaire, au sens classique du terme.

S'il s'agit bien de participer à la constitution d'une mémoire (et relève donc en cela du genre documentaire), l'intention est de questionner à la fois la condition carcérale et la fabrication d'images elle-même. Cette démarche fait écho à celle décrite par Philippe Bazin, dans un article consacré aux photographies de migrant·e·s<sup>3</sup>. Pour ce photographe, les questions de sens doivent primer sur les questions de forme. Au lieu de chercher à répondre à la question « comment photographier ? », il invite d'abord à se demander « pourquoi photographier ? » et « à quoi cela sert-il ? ». Il convient sans doute de poser le même type de questions lorsque l'enquête photographique porte sur la condition carcérale et les personnes incarcérées. Ces images font-elles sens pour les personnes photographiées ? Que peuvent-elles leur apporter ? Il s'agit de chercher à « montrer avec » les personnes concernées ce qu'est la réalité carcérale, et non simplement de « montrer » des lieux et la réification de leurs habitant·e·s qu'ils tendent à produire. Cela suppose de brouiller, sinon les frontières, du moins certaines des certitudes relatives à l'autorité du photographe.

### **À propos de la sélection de photographies présentée**

La totalité des photographies réalisées explore la présence des personnes dans les lieux, même quand les corps en sont absents : les murs et l'échelle graduée de taille inscrite à la main, les personnes incarcérées et le personnel (sans les visages), les lieux d'incarcération et de travail. Le tout est délibérément entremêlé. L'absence de légende invite le lecteur à découvrir par lui-même où il se trouve. Parfois, c'est évident, parfois, il faut s'attacher à de menus détails pour s'y retrouver.

Les images choisies, dont la sélection a été faite par la photographe et les coordinatrices du dossier, visent à témoigner de la pluralité du corpus rassemblé. On y voit des espaces habités, des espaces vides, des espaces de travail, des corps dans l'espace, des appropriations de l'espace ou encore des échappatoires. On y trouve également des mises en scène de l'expérience carcérale, où les personnes photographiées, inspirées des postures et gestes du quotidien, participent au choix du cadrage de la réalité qu'elles souhaitent donner à voir. L'interdiction de montrer les visages devient la règle d'un jeu qui, selon les témoignages des personnes photographiées, leur apporte une sensation d'évasion des lieux de réclusion. Les mises en scène elles-mêmes finissent par donner des images « où la présence artificielle des corps ne cesse pas d'évoquer l'impossibilité de s'inscrire dans de tels lieux<sup>4</sup> ».

### **Pistes de réflexion**

Si ces photographies ont une valeur artistique et expressive intrinsèque, elles nous intéressent plutôt ici pour les enjeux qu'elles soulèvent d'un point de vue sociologique : citons-en ici quelques-uns. D'abord, les conditions mêmes de réalisation des prises de vues offrent plusieurs enseignements. L'accès aux lieux d'incarcération et les possibilités d'échanger avec les détenues étaient plus « libres » dans le quartier pour femmes : il était possible de s'y déplacer sans être suivie par un agent, de pénétrer dans les cellules et de discuter avec leurs occupantes, sans être soumise au regard des surveillantes. Cette marge de manœuvre accordée dans la prison pour femmes, qui tient

<sup>2</sup> Voir <https://sel.fas.harvard.edu/index.html>.

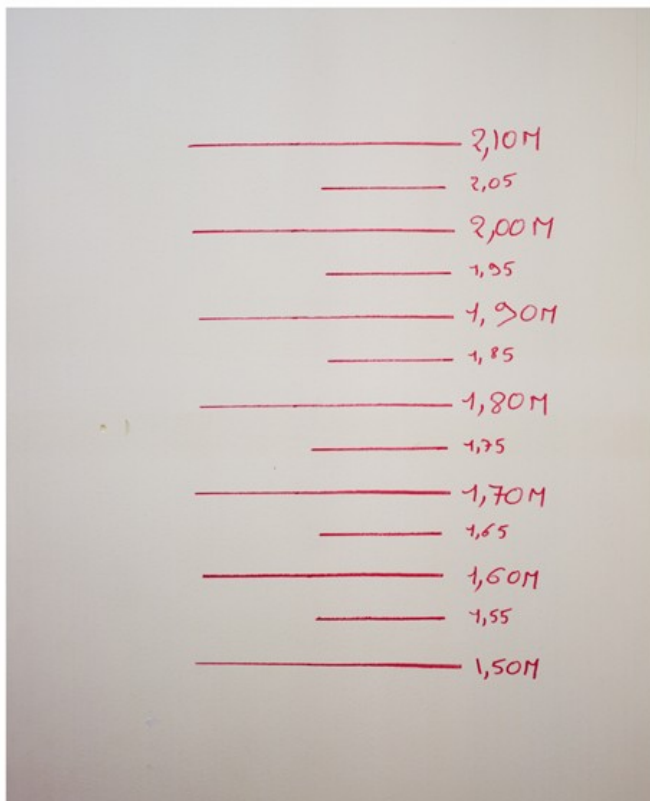
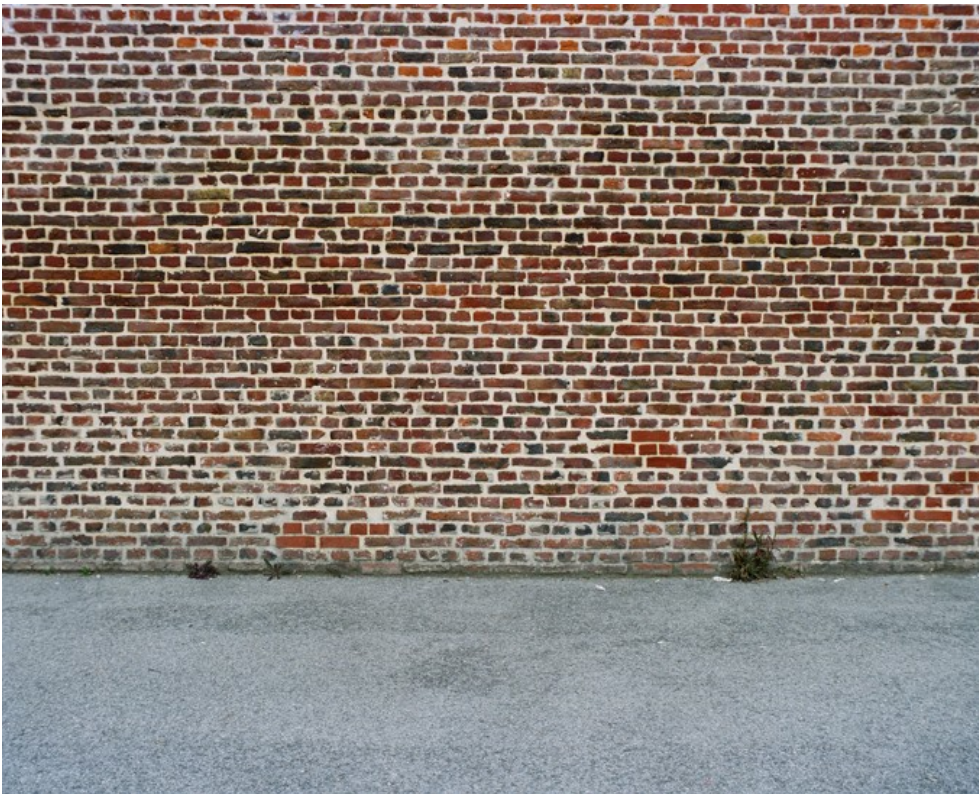
<sup>3</sup> P. Bazin, « Ne pas photographier les migrants, pourquoi ? », *Le Sujet dans la cité*, n° 7, 2016, p. 115-120. URL : [www.cairn.info/revue-le-sujet-dans-la-cite-2016-2-page-115.htm?contenu=resume](http://www.cairn.info/revue-le-sujet-dans-la-cite-2016-2-page-115.htm?contenu=resume).

<sup>4</sup> A. Eichenberger, I. Marseille et D. Dormois, *Les Mille Briques*, op. cit., p. 132.

peut-être aussi à la taille restreinte du quartier dédié, n'a pas eu d'équivalent dans celle pour hommes. Cela suggère que les représentations genrées de la personnalité (et/ou de la dangerosité) des personnes détenues conditionnent non seulement les taux d'incarcération, mais également l'expérience que les détenu·e·s font de la prison – avec d'importantes différences dans les marges de liberté accordées aux uns et aux autres.

Un autre aspect de réflexion soulevé par la photographie touche à la matérialité même du dispositif carcéral, aux caractéristiques propres à la spatialité carcérale. La configuration spatiale des établissements influence les conditions de vie et de travail et les relations qui peuvent s'y déployer. Ces photographies de la prison de Beauvais donnent ainsi à voir ce que sont les « vieilles prisons », dont l'insalubrité est souvent pointée du doigt, mais au sein desquelles les conditions sont aussi souvent décrites comme plus « humaines » que dans les prisons neuves par les détenu·e·s et le personnel. C'est sans doute l'un des paradoxes de la rénovation des lieux d'enfermement : le respect des droits des détenu·e·s et l'amélioration de la condition carcérale sont le plus souvent pensés au seul prisme de la question du « confort » en détention.

Enfin, les photographies renvoient à la place des détenu·e·s et des prisons dans les territoires : l'éloignement des centres-villes et la « mise au ban » des nouvelles prisons marquent l'effacement progressif des prisons comme mises en scène du châtime public. Désormais, entre les murs, on observe également des formes d'euphémisation matérielle de la dimension afflictive de la peine : les images aseptisées montrant les nouvelles prisons évoquent une volonté croissante des autorités pénitentiaires de gommer tout ce qui rappelle que les prisons sont des lieux de coercition et de contention. Les photographies constituent aussi, dans cette perspective, un outil pour lutter contre l'invisibilité croissante des personnes détenues et de leurs conditions d'existence. Elles contribuent à nourrir le questionnement sur le sens de la peine de prison et de l'institution carcérale elle-même.



N° Ecroû : 21606. Taille : 165 cm. Sexe : masculin. Signes partic. : Tatouages : Epaule gauche « L » et avant bras gauche « prénom M. en forme de clé ». Cicatrices : jambe gauche fémur, torse et épaule gauche jusqu'à... Yeux : vert. Corpulence : moyenne. Cheveux : châtain. Date de naissance : 18/08/1977. Nationalité : française. Situation familiale : célibataire. Niveau instruction : CAP/BEP UC. Situation emploi : salarié CDD. Profession exercée : commerçant. Qualification prof : mécanicien automobile.



















Née à Florianópolis, Brésil, **Andrea Eichenberger** vit et travaille entre sa ville natale et Paris. À la suite de ses études en arts plastiques (université de l'État de Santa Catarina, Brésil) et de son doctorat en anthropologie (en cotutelle internationale entre l'université Paris-7, France, et l'Universidade Federal de Santa Catarina, Brésil), elle poursuit ses projets personnels en lien avec la photographie tout en réalisant des commandes, des résidences artistiques et en continuant une activité de recherche. Explorant les dialogues entre art et anthropologie, photographie et vidéo, images et textes, Andrea place la question de la rencontre au cœur des projets qu'elle développe, au Brésil ou en France. En 2013, elle a été lauréate du Prix Funarte Femmes dans les arts visuels/ministère de la Culture, Brésil et, en 2012, du prix UPP/Dupon Découverte, à Paris. Ses travaux ont été exposés dans plusieurs expositions individuelles et collectives et intègrent des collections publiques en France et au Brésil, comme la BnF et le Musée d'art de Santa Catarina. Elle enseigne la photographie à l'École supérieure d'art et de design d'Orléans (Ésad Orléans) et est représentée par Pink/Saif Images.

**Pour citer cet article :**

Andrea Eichenberger & Carole Gayet-Viaud & Valérie Icard, « Photographier la prison », *Métropolitiques*, 14 novembre 2019. URL : <https://www.metropolitiques.eu/Photographier-la-prison.html>.